



**TOUQUES**

Date de convocation  
Le 26 Mars 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 014-211406996-20260407-2026BPVILLE2026-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 2 Avril 2026 – 18H00**

L'an deux mille vingt-six, le deux Avril, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L. 2121-18 du CGCT) sous la présidence de M. David MULLER, Maire.

**Conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14 - Présents : 25 - Représentés : 2 - Absent : 0**

**ETAIENT PRESENTS :** D. MULLER, P. ROBERT, F. LOUIS, M. CONTENTIN, A. DIDIER, S. OUTIN, D. SALZET, N. DE FOUQUIERES, J. CONTENTIN, D. ZAMBETTA, R. DUGON, D. VIGNET, E. LANDEAU, E. CANATAR, E. LAUSSINOTTE, C. GIAUSSERAND, C. HELENNE, L. DE MARLIAVE, JM. KALAJDIAN, R. FABIUS, R. ANGOT, P. FONTAINE, M. BLAZSKA, B. VAUTIER, C. AUGNET.

**ABSENTS REPRESENTES :** D. VAUTIER a donné pouvoir à S. OUTIN, E. RENAULT a donné pouvoir à P. ROBERT.

**ABSENT EXCUSE :**

**ABSENT :**

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L.2121-15 du CGCT).

**27 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE  
ET DE SON BUDGET ANNEXE POUR 2026**

Il vous sera proposé de voter le Budget Primitif de la Ville de Touques équilibré pour l'année 2026, comme suit :

**- Budget Ville**

**BUDGET VILLE BUDGET 2026**

**SECTION FONCTIONNEMENT**

Total des Recettes	8 750 000,00 €
Total des Dépenses	8 750 000,00 €
soit un résultat de la section de fonctionnement	<b>0,00 €</b>

**SECTION INVESTISSEMENT**

Total des Recettes	5 983 000,00 €
Total des Dépenses	5 983 000,00 €
Soit résultat de la section d'investissement	<b>0,00 €</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT**

Total des Recettes	14 733 000,00 €
Total des Dépenses	14 733 000,00 €
	<b>0,00 €</b>

**BUDGET VILLE 2026****DEPENSES de FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 312 368,00 €
CHAPITRE 012	Charges de Personnel	2 569 676,60 €
CHAPITRE 014	Atténuation de produits FPIC	163 100,00 €
CHAPITRE 022	Dépenses imprévues	0,00 €
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion	660 286,52 €
CHAPITRE 66	Charges financières	30 099,00 €
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
CHAPITRE 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	15 000,00 €
CHAPITRE 023	Opérations d'ordre virement à la section investissement	3 225 000,00 €
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	771 469,88 €
	<b>TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 750 000,00 €</b>

**RECETTES de FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 013	Atténuation des charges	46 516,00 €
CHAPITRE 70	Ventes de produits, prestations de service	192 640,00 €
CHAPITRE 73	Impôts et taxes	892 802,00 €
CHAPITRE 731	Fiscalité locale	4 164 125,00 €
CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	364 700,00 €
CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	121 028,00 €
CHAPITRE 76	Produits financiers	
CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	500,00 €
CHAPITRE 78	Reprise sur amortissements et provisions	6 472,92 €
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre	60 389,82 €
CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	2 900 826,26 €
	<b>TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 750 000,00 €</b>

**DEPENSES d'INVESTISSEMENTS**

CHAPITRE 020	Dépenses imprévues	
CHAPITRE 10	TLE ou Taxe aménagement à rembourser	30 740,81 €
CHAPITRE 16	Remboursements d'emprunts et dettes	185 214,04 €
CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	137 213,83 €
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	1 457 585,47 €
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	3 461 416,97 €
CHAPITRE 26	Titres et participations	
CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	60 389,82 €
CHAPITRE 041	Opérations d'ordre patrimoniales	15 000,00 €
CHAPITRE 001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	635 439,06 €
	<b>TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 983 000,00 €</b>

**RECETTES d'INVESTISSEMENTS**

CHAPITRE 024	Produits de cessions d'immobilisations	
CHAPITRE 10	Dotations fonds divers	1 201 328,12 €
CHAPITRE 13	Subventions des investissements	770 202,00 €
CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	
CHAPITRE 001	Résultat d'investissement reporté (bénéfice)	
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	771 469,88 €
CHAPITRE 041	Opérations d'ordre patrimoniales	15 000,00 €
CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	3 225 000,00 €
CHAPITRE 001	Résultat d'investissement reporté	
	<b>TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 983 000,00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **à la majorité avec 25 voix POUR et 2 abstentions (B. VAUTIER et C. AUGNET)**,

- **ADOpte** le Budget Primitif de la Ville pour 2026.
- **MAINTIENT** pour 2026, la délibération n°6 du 12 octobre 2023, qui adopte la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et autorise à compter du budget 2024 à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, (enveloppes comprenant les crédits pouvant être dédiés aux dépenses imprévues).
- **AUTORISE** le Maire à effectuer des virements de crédits d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre, sauf cas particulier des articles spécialisés par l'assemblée délibérante.

Il vous est proposé de voter le Budget annexe SPO de la Ville de Touques, équilibré pour l'année 2026, comme suit :

- **Budget Annexe SPO**

## SECTION FONCTIONNEMENT

Total des Recettes	27 170,00 €
Total des Dépenses	27 170,00 €
soit un résultat de la section de fonctionnement	0,00 €

## SECTION INVESTISSEMENT

Total des Recettes	17 880,70 €
Total des Dépenses	17 880,70 €
Soit un résultat de la section d'investissement de	0,00 €

## TOTAL FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Total des Recettes	45 050,70 €
Total des Dépenses	45 050,70 €

## BUDGET ANNEXE VILLE SPO -2026

## DEPENSES de FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011	Charges à caractère général	22 142,88 €
CHAPITRE 012	Charges de Personnel	
CHAPITRE 014	Atténuation de produits FPIC	
CHAPITRE 022	Dépenses imprévues	
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion	200,00 €
CHAPITRE 66	Charges financières	
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	400,00 €
CHAPITRE 023	Opérations d'ordre virement à la section investissement	
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	4 427,12 €
	<b>TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 170,00 €</b>

## RECETTES de FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 013	Atténuation des charges	
CHAPITRE 70	Ventes de produits, prestations de service	
CHAPITRE 73	Impôts et taxes	
CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	
CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	8 999,88 €
CHAPITRE 76	Produits financiers	
CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre	
CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	18 170,12 €
	<b>TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 170,00 €</b>

## DEPENSES d'INVESTISSEMENTS

CHAPITRE 020	Dépenses imprévues	
CHAPITRE 10	TLE ou Taxe aménagement à rembourser	
CHAPITRE 16	Remboursements d'emprunts et dettes	
CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	17 880,70 €
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	
CHAPITRE 26	Titres et participations	
CHAPITRE 027	Autres immobilisations financières	
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	
CHAPITRE 001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	
	<b>TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 880,70 €</b>

## RECETTES d'INVESTISSEMENTS

CHAPITRE 024	Produits de cessions d'immobilisations	
CHAPITRE 10	Dotations fonds divers	
CHAPITRE 13	Subventions des investissements	
CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	
CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	
CHAPITRE 001	Résultat d'investissement reporté (bénéfice)	13 453,58 €
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	4 427,12 €
	<b>TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 880,70 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à la majorité avec 25 voix POUR et 2 abstentions (B. VAUTIER et C. AUGNET),

- **ADOpte** le Budget annexe 2026
- **MAINTIENT** pour 2026, la délibération n°6 du 12 octobre 2023, qui adopte la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 et autorise à compter du budget 2024 à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, (enveloppes comprenant les crédits pouvant être dédiés aux dépenses imprévues).
- **AUTORISE** le Maire à effectuer des virements de crédits d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre, sauf cas particulier des articles spécialisés par l'assemblée délibérante.

Pour extrait conforme,  
**LE MAIRE**  
**D. MULLER**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.